

## DEMANDE D'AUTORISATION

### POUR UNE LOTERIE A TIRAGE IMMEDIAT

Nom de la société :	
Nom du secrétaire :	
Rue et No :	
Code postal et Localité :	

#### LOTERIE A TIRAGE IMMEDIAT

Nombre de billets : \_\_\_\_\_

Prix du billet : \_\_\_\_\_

Délai de vente : \_\_\_\_\_  
**(maximum 2 mois)**

But de la recette : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

***Joindre un plan de tirage à la demande.***  
***Le montant des lots gagnants devra être au moins de 40% de la recette totale, c'est à dire de la recette réalisée si tous les billets de la loterie étaient vendus au prix indiqué.***

La société déclare qu'il s'agit de la **première / deuxième** demande pour une loterie à tirage immédiat pour l'année en cours.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

*Le collège des bourgmestre et échevins est chargé du contrôle des billets numérotés et de la surveillance de toutes les opérations de comptabilité, vente de billets, acquisitions des lots, paiement des frais et emploi du produit net.*

*Une taxe de 5% du montant des billets vendus est due au profit de l'office social de la commune de Pétange.*